SAHEL ET AFRIQUE DE L'OUEST

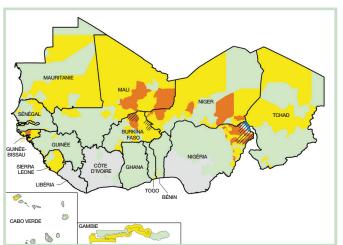
CADRE HARMONISÉ

SITUATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

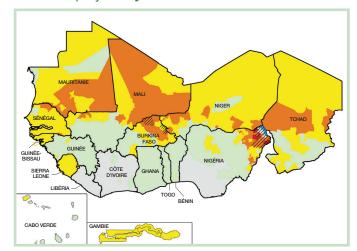




Situation courante : octobre-décembre 2019



Situation projetée : juin-août 2020



Phases d'insécurité alimentaire

Phase 1 : Minimale Phase 2 : Sous pression Phase 3 : Crise Phase 4 : Urgence Phase 5 : Famine Zones partiellement inaccessibles Non analysé



= **3.5** % **de la population analysée** en besoin d'assistance immédiate (phases 3-5)

Phase 1	217.8 millions de personnes
Phase 2	38.4 millions de personnes
Phase 3	8.8 millions de personnes
Phase 4	620 000 personnes
Phase 5	-



= **5.4** % **de la population analysée** en besoin d'assistance immédiate (phases 3-5)

Phase 1	204.7 millions de personnes
Phase 2	46.8 millions de personnes
Phase 3	13.2 millions de personnes
Phase 4	1.2 million de personnes
Phase 5	-

FAITS SAILLANTS

- Environ 9.4 millions de personnes ont besoin d'assistance immédiate (phases 3-5) en octobre-décembre 2019 dans les 16 pays analysés de la région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (Libéria, non analysé), dont 4 millions au Nigéria, 1.5 million au Niger et 1.2 million au Burkina Faso. Cette situation risque de s'aggraver, principalement en raison de l'insécurité. En juin-août 2020, quelque 14.3 millions de personnes (5.4 %) risquent d'être en situation de crise ou pire, dont 1.2 million de personnes en situation d'urgence (phase 4).
- L'insécurité a provoqué une forte augmentation du nombre de déplacés, notamment au nord du Burkina Faso (480 000 personnes), au nord-ouest du Nigéria (310 000 personnes) et au Niger (180 00 personnes). Le Nigéria compte toujours près de 1.9 million de personnes déplacées internes. La majorité a été accueillie au sein de communautés hôtes, augmentant ainsi la pression sur les ressources alimentaires et les moyens d'existence locaux à court et long termes.
- Malgré l'assistance humanitaire, la situation alimentaire et nutritionnelle des déplacés internes et des réfugiés reste très préoccupante, en raison des ressources limitées, des flux continus de déplacements et des difficultés d'accès humanitaire.

FACTEURS DÉTERMINANTS



Insécurité

La situation sécuritaire a aggravé l'insécurité alimentaire et fragilisé les moyens d'existence des populations, notamment dans le bassin du lac Tchad, la boucle du Liptako-Gourma ainsi qu'au nord du Mali.



Inondations

Des pluies diluviennes ont frappé et endommagé les cultures dans plusieurs zones au Burkina Faso, au Mali, en Mauritanie, au Niger, au Sénégal et en Sierra Leone.



Déplacements

L'insécurité civile a provoqué une forte augmentation du nombre de personnes déplacées au nord du Burkina Faso, dans les zones frontalières entre le Niger et le Nigéria et dans le nord-est du Nigéria.



Fermeture des frontières

La fermeture par le Nigéria de ses frontières terrestres avec le Bénin et le Niger a perturbé depuis fin août 2019 les échanges commerciaux transfrontaliers.



Dysfonctionnement des marchés

Les flux commerciaux sont fortement perturbés par l'insécurité et les déplacements internes dans les zones affectées



Périodes sèches longues

Des déficits pluviométriques ont affecté les productions agricoles et fourragères, notamment dans les zones frontalières de la Mauritanie avec le Mali et le Sénégal, dans la zone entre le Niger et le Tchad, ainsi que dans la région du centrenord du Burkina Faso.

FAITS SAILLANTS

- La production agropastorale a été globalement bonne. Les productions céréalières sont estimées à 75.1 millions de tonnes, en hausse de 14.2 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Cependant, les échanges commerciaux sont fortement perturbés, notamment dans les régions du Sahel au Burkina Faso, de Mopti au Mali et de Tillabéry au Niger. Ils demeurent également perturbés dans le bassin du lac Tchad et au nord du Mali.
- La situation nutritionnelle reste alarmante dans toute la région. Si on observe une légère baisse des prévalences de la malnutrition aiguë par endroit au Niger et au nord-est du Nigéria, le taux de la malnutrition aiguë globale (MAG) dépasse le seuil d'urgence (> 15 %) dans certaines zones au Burkina Faso, au Mali et au Tchad.

CHIFFRES CLÉS

Estimation des populations par phase d'insécurité alimentaire, situation courante, octobre-décembre 2019

Pays Population analysée		Phase 1	Phase 2	Phase 3 Phase 4		Phase 5	se 5 Phases 3-5		
	# personnes	# personnes	# personnes	# personnes	# personnes	# personnes	%		
Bénin	8 098 600	7 278 777	794 887	24 936	-	-	24 936	0.3	
Burkina Faso	21 398 997	16 570 766	3 609 153	1 190 713	28 366	-	1 219 079	5.7	
Cabo Verde	481 155	408 835	62 449	9 871	-	-	9 871	2.1	
Côte d'Ivoire*	2 527 725	2 276 160	243 621	7 944	-	-	7 944	0.3	
Gambie	1 961 480	1 331 041	442 875	187 564	-	-	187 564	9.6	
Guinée	10 259 827	9 288 403	899 008	72 416	-	-	72 416	0.7	
Guinée-Bissau	1 276 307	818 320	326 817	128 665	2 505	-	131 170	10.3	
Ghana	28 552 702	26 437 630	2 049 427	65 645	-	-	65 645	0.2	
Mali	20 537 000	16 952 610	2 936 061	609 574	38 756	-	648 330	3.2	
Mauritanie	4 173 047	3 188 160	656 926	271 040	28 188	-	299 228	7.2	
Niger	21 844 976	15 940 247	4 459 824	1 358 827	86 078	-	1 444 905	6.6	
Nigéria*	103 361 594	84 599 413	14 737 899	3 626 782	395 679	-	4 022 461	3.9	
Sénégal	13 153 814	10 642 763	1 806 395	348 021	11 625	-	359 646	2.7	
Sierra Leone	8 065 730	5 095 626	2 622 169	340 116	7 818	-	347 934	4.3	
Tchad	14 675 363	11 894 890	2 216 298	543 851	20 324	-	564 175	3.8	
Togo	5 575 100	5 053 098	518 822	3 180	-	-	3 180	0.1	
Total	265 943 417	217 776 739	38 382 631	8 789 145	619 339	-	9 408 484	3.5	

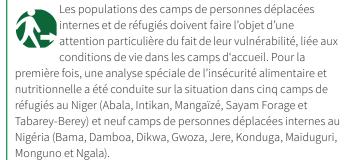
Estimation des populations par phase d'insécurité alimentaire, situation projetée, juin-août 2020

Pays	Population analysée	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Phase 3 Phase 4 Phase 5		Phases 3-5	
		# personnes	# personnes	# personnes	# personnes	# personnes	# personnes	%
Bénin	8 098 600	7 332 399	752 512	13 689	-	-	13 689	0.2
Burkina Faso	21 398 997	15 025 088	4 587 281	1 706 327	80 301	-	1 786 629	8.3
Cabo Verde	481 155	405 622	65 521	10 012	-	-	10 012	2.0
Côte d'Ivoire*	2 527 725	2 298 452	225 301	3 972	-	-	3 972	0.2
Gambie	1 961 480	924 729	706 611	310 525	19 615	-	330 140	16.8
Guinée	10 259 827	8 903 876	1 213 448	142 504	-	-	142 504	1.4
Guinée-Bissau	1 276 307	925 570	271 769	78 968	-	-	78 968	6.2
Ghana	28 552 702	26 726 375	1 804 615	21 712	-	-	21 712	0.1
Mali	20 537 000	15 641 453	3 778 546	1 005 003	111 998	-	1 117 001	5.4
Mauritanie	4 173 047	2 764 040	799 826	542 194	67 492	-	609 686	14.6
Niger	21 844 976	14 205 412	5 707 025	1 818 237	114 303	-	1 932 539	8.8
Nigéria*	103 361 594	79 832 077	17 577 110	5 292 507	655 447	-	5 947 954	5.8
Sénégal	13 153 814	9 850 373	2 579 602	683 077	40 762	-	723 838	5.5
Sierra Leone	8 065 730	4 135 111	3 396 388	510 151	24 080	-	534 232	6.6
Tchad	14 675 363	10 732 745	2 830 506	1 048 819	63 293	-	1 112 112	7.6
Togo	5 575 100	5 034 933	534 221	5 946	-	-	5 946	0.1
Total	265 943 417	204 738 255	46 830 282	13 193 643	1 177 291		14 370 934	5.4

Source: Analyses du Cadre harmonisé, concertation régionale, Niamey, Niger, novembre 2019

*L'absence de données n'a pas permis de conduire l'analyse au Libéria, dans plusieurs zones de la Côte d'Ivoire et dans quatre zones totalement inaccessibles dans l'État de Borno au Nigéria (Abadam, Guzamala, Kukawa et Marte). L'analyse couvre 16 sur les 36 États fédéraux au Nigéria ainsi que le territoire de la capitale fédérale (FCT).

PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES ET RÉFUGIÉS



Malgré les efforts concertés des partenaires, les analyses ont confirmé des déficits importants de consommation alimentaire au sein des populations vivant dans les camps. Leur situation alimentaire et nutritionnelle reste très préoccupante, en raison des ressources limitées (couvrant à peine 50 % des besoins face à

une demande en assistance sans cesse croissante), des flux continus de déplacements (nouveaux arrivants) et des difficultés d'accès humanitaire (personnes vivant hors des camps). La perte de leurs moyens d'existence et le manque d'alternatives en vue de couvrir leurs besoins alimentaires de manière autonome rendent les personnes déplacées internes et réfugiés totalement dépendantes de l'assistance alimentaire.

Plus d'un tiers, soit 262 000 personnes, vivant dans les camps d'accueil de neuf zones du gouvernement local (LGA) de l'État de Borno au Nigéria, sont en situation de crise alimentaire ou pire (phases 3-5); de même, 17 000 personnes parmi les 70 000 réfugiés maliens installés dans cinq camps formels au Niger, ont besoin d'une assistance urgente renforcée. Ces chiffres doivent interpeller les décideurs politiques ainsi que les acteurs humanitaires en vue de revoir les modalités et stratégies d'intervention et leurs financements.

Estimation des populations dans les camps formels au Niger et au Nigéria par phase d'insécurité alimentaire

	Population analysée	Phase 1	Phase 2	Phase 2 Phases 3	
Endroit		# personnes	# personnes	# personnes	%
Camps de réfugiés au Niger	70 381	28 288	24 610	17 482	24.8
Camps de personnes déplacées internes au Nigéria	680 096	167 507	250 638	261 951	38.5

Source : Analyses du Cadre harmonisé, concertation régionale, Niamey, Niger, novembre 2019

QUATRE DIMENSIONS DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

DISPONIBILITÉ

La disponibilité alimentaire est globalement bonne, notamment grâce à une bonne production agricole et de bons niveaux des stocks de report. La production céréalière provisoire de la campagne agropastorale 2019-20 est estimée à 75.1 millions de tonnes, en hausse de 1.7 % et de 14.2 %, respectivement par rapport à la production de l'année dernière et à la moyenne des cinq dernières années. Les productions de tubercules et de racines sont estimées à 191 millions de tonnes, en hausse de 17.1 % comparées à la moyenne quinquennale.

Cette hausse de production au niveau régional cache cependant des disparités importantes entre les zones géographiques et en fonction des types de culture. Par exemple, les productions de mil, de sorgho et de blé sont en recul comparées à l'année passée. Quelques pays enregistrent des baisses de production comparativement à celle de la campagne dernière, notamment : Cabo Verde (-11 %), Gambie (-13 %), Niger (-7 %), Sénégal (-4 %) et Sierra Leone (-7 %).

La situation pastorale est marquée par d'importants déficits fourragers dans certaines localités de la bande sahélienne (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad) ; la Mauritanie et le Sénégal étant les plus touchés. Ces déficits fourragers, ajoutés aux difficultés d'accès à certains pâturages en raison de la crise sécuritaire, entraînent une forte concentration du bétail dans quelques zones sécurisées, ainsi qu'un départ précoce à la transhumance.

ACCÈS

Les marchés de produits agricoles demeurent globalement bien approvisionnés avec l'arrivée des nouvelles récoltes. Les prix des céréales et des denrées locales ont baissé de façon significative comparés à la moyenne quinquennale, favorisant l'accès des ménages pauvres aux denrées de base. Ils demeurent élevés en Gambie, au Libéria et en Sierra Leone suite à la mauvaise campagne agricole dans ces pays. La dépréciation de la monnaie en Guinée et en Sierra Leone limite également l'accès à une alimentation équilibrée des ménages pauvres qui dépendent davantage des marchés pour leur approvisionnement quotidien en denrées alimentaires.

Les échanges commerciaux sont fortement perturbés dans les zones du Liptako-Gourma, notamment dans les régions du Sahel au Burkina Faso, de Mopti au Mali et de Tillabéry au Niger. Ils demeurent perturbés dans le bassin du lac Tchad. Le grand nombre de déplacements internes ainsi que la recrudescence du grand banditisme impactent également le fonctionnement des marchés.

La fermeture par le Nigéria de ses frontières terrestres avec le Bénin et le Niger a fortement limité le commerce transfrontalier depuis fin août 2019. Elle a causé des pertes économiques et alimentaires, non seulement dans les pays voisins mais aussi dans d'autres pays non frontaliers comme la Côte d'Ivoire ou le Togo. Si les prix du bétail sont relativement stables, l'insécurité persistante dans plusieurs pays du Sahel et la fermeture de la frontière nigériane, affecteront négativement le commerce du bétail.

UTILISATION

La question nutritionnelle demeure extrêmement préoccupante dans toute la région, avec la persistance de fortes prévalences de malnutrition aiguë. La situation est particulièrement alarmante dans certaines zones en Mauritanie et au Tchad qui enregistrent des pics supérieurs au seuil d'urgence (15 %).

Les mauvaises conditions d'utilisation des aliments expliquent en partie la détérioration de l'état nutritionnel des populations, notamment des enfants de moins de cinq ans. Leur vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle s'explique principalement par des causes conjoncturelles: déficits quantitatif et qualitatif de consommation alimentaire; accès limité à l'eau potable; perturbation du fonctionnement des services de base. Par exemple, la fermeture de plusieurs centres de santé dans la zone du Liptako-Gourma exacerbe la situation nutritionnelle déjà critique.

STABILITÉ

Les activités saisonnières des ménages, qui contribuent à renforcer l'accès au revenu et à la nourriture, se déroulent normalement dans la plupart des localités. La disponibilité des aliments et l'accès des populations aux aliments restent stables entre octobre et décembre 2019. À partir du mois de février 2020 jusqu'à la période de soudure (juillet-août 2020), la situation alimentaire et nutritionnelle se dégradera à cause de l'épuisement des stocks, de la hausse des prix des denrées alimentaires et de la faiblesse des revenus des ménages. Au-delà de cette insécurité alimentaire saisonnière, l'accès aux aliments dans certaines zones est fortement perturbé par la situation sécuritaire dans le bassin du lac Tchad, dans la boucle du Liptako-Gourma et au nord du Mali. Ces facteurs fragilisent davantage les moyens d'existence des populations vulnérables ainsi que leur accès aux aliments dans le temps.

RECOMMANDATIONS

ACTIONS URGENTES

- Mettre en place et coordonner une assistance immédiate en faveur des populations en situation de crise (phase 3) et d'urgence (phase 4), notamment dans les zones du lac Tchad et du Liptako-Gourma ainsi qu'au centre et au nord du Mali. Des aides alimentaires gratuites ciblées, des programmes de transferts monétaires et des ventes à prix modérés sont les principales actions préconisées.
- Renforcer l'assistance alimentaire et nutritionnelle dans les camps d'accueil des réfugiés et des personnes déplacées internes ; mener des actions d'appui en faveur des déplacés habitant hors des camps et de leurs communautés hôtes; assurer le déploiement de l'assistance alimentaire et humanitaire dans les zones à accès humanitaire limité
- Mener des interventions de nature préventive en faveur des populations sous pression (phase 2) pour apporter un appui à leurs moyens d'existence et renforcer leur résilience. Il s'agit notamment de faciliter l'accès aux intrants agricoles et de mettre en œuvre des projets de filets sociaux en faveur des populations vulnérables.

- Sécuriser et faciliter les mouvements de transhumance du bétail pour prévenir des conflits communautaires ; renforcer la disponibilité et l'accès du bétail aux aliments et à l'eau et aux soins dans les zones ayant enregistré des déficits fourragers importants.
- Renforcer des actions de prévention et de prise en charge de la malnutrition aiguë.

POUR RENFORCER LE DISPOSITIF DE VEILLE ET DE SUIVI

- Renforcer les capacités techniques et financières pour permettre aux dispositifs nationaux d'assurer la collecte de données, y compris des données désagrégées selon le genre.
- Mettre en place les conditions pour la collecte de données dans les zones non accessibles.
- Renforcer le suivi et l'évaluation de l'impact des réponses nationales, régionales et internationales sur le terrain.
- Mobiliser les ressources pour développer et mettre en œuvre le Cadre harmonisé dans les pays et au niveau régional (i.e. formation, facilitation & coaching, etc.).
- Améliorer la capitalisation et le partage des résultats.

MÉTHODOLOGIE

Ces résultats sont issus des analyses nationales qui se sont déroulées en octobre et novembre 2019 basées sur le manuel 2.0 du Cadre harmonisé et son nouveau support d'analyse. L'absence de données n'a pas permis de conduire l'analyse au Libéria, dans plusieurs zones de la Côte d'Ivoire et dans quatre zones totalement inaccessibles dans l'État de Borno au Nigéria (Abadam, Guzamala, Kukawa et Marte). Les données prises en compte sont essentiellement issues des enquêtes de sécurité alimentaire et de vulnérabilité des analyses d'économie des ménages, des enquêtes nutritionnelles et de mortalité. Pour la première fois, une analyse spéciale de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle a été conduite sur la situation dans neuf camps de personnes déplacées internes au Nigéria (Bama,

Damboa, Dikwa, Gwoza, Jere, Konduga, Maiduguri, Monguno et Ngala) et cinq camps de réfugiés au Niger (Abala, Intikan, Mangaïzé, Sayam Forage et Tabarey-Berey). De même, les zones difficilement accessibles au Burkina Faso, au Niger et au Nigéria ont été analysées en appliquant les protocoles spéciaux du manuel 2.0. La faible disponibilité de données désagrégées, selon le genre, n'a pas permis de dérouler le protocole spécial du CH 2.0 relatif à l'intégration de la dimension genre. Les analyses nationales ont été validées par le Comité technique régional du Cadre harmonisé (Niamey, 18-23 novembre 2019). Les travaux étaient coordonnés par le CILSS avec la participation des partenaires techniques.

© 2019. Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA), www.food-security.net

PARTENAIRES TECHNIQUES





































